L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 20 JANVIER 1880.

L'Législature de la Louisiane.

Séance du lundi, 19 janvier.

SÉNAT.

M. Robertson, président pro tem., auprès le Sénat à l'ordre, à midi. Trente membres étaient présents.

Il a été donné avis que les bills suivants seront présentés :

Par M. Nutt.—Un bill étend les époques de séance de la cour suprême, dans toute l'Etat ; un bill relatif au jugement des personnes accusées d'offenses criminelles moins que la peine de mort en l'emprisonnement à perpétuité.

Par M. Lecas—Un bill pour empêcher le transport de propriétés dans certaine cas ; un bill relatif à la vente de propriétés sur commission.

Par M. Marston—Un bill relatif aux amendements ; un bill relatif aux homesteads et à l'agriculture.

Les bills suivants ont été présentés :

Par M. Walker—Un bill pour amendement les lois de police dans cette l'Etat.

Par M. Leake—Un bill relatif aux appels à la cour suprême ; un bill pour amender la clause 1014 des Revised Statutes de Ray.

Par M. Newton—Un bill relatif aux cannes récoltées aux cours d'appel.

Une résolution de M. Leabett, autorisant la citation des personnes et ordonnant la production de papiers dans la contestation Perry-Ricard, a été adoptée.

Une résolution de M. Hamton chargeant nos sénateurs et nos représentants au Congrès de procurer l'adoption d'une loi qui modifierait la clause 14 des Revised Statutes des Etats-Unis de manière à ce que les Législatures de tous les Etats élisent les sénateurs immédiatement avant l'époque où ces sénateurs doivent prendre leurs sièges—a été déposée provisoirement sur le bureau.

Après une séance à huis clos, le président a nommé le comité de la législation qu'exige la nouvelle constitution. Le comité se compose de MM. Parlange, auteur de la résolution, MM. Leake et Nutt.

Le président a nommé M. Nunez membre du comité des élections, en remplacement de M. Robertson.

Le Sénat s'est ajourné à mardi—aujourd'hui—à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

La Chambre est appelée à l'ordre et 88 membres sont présents.

La résolution de M. Richardson pour nommer un comité de 15 membres chargés de faire le plan d'une nouvelle charte pour la ville de la Nouvelle-Orléans est appelée.

M. Richardson fait valoir sa résolution qui est adoptée par 78 contre 11.

En annonçant la nomination des comités permanents de la Chambre, Porateur Ogden a fait observer que dans le choix des comités, une tache honorable lui était imposée, attendu qu'il ne peut à fait impossible de nommer les 98 membres de la Chambre dans deux ou trois comités favoris.

La liste des membres qui lui ont été recommandés pour former le comité des affaires de ville est étonnamment longue et nombreuse, et il ces, au politique désir de servir dans ce comité pour les meilleurs intérêts de la ville, mais malheureusement comme quatre ou cinq seulement peuvent être nommés dans chaque comité, l'orateur a dit qu'il avait à exercer son jugement en faisant des nominations pour ce comité, au autres comités favoris quant à l'aptitude et à l'expérience législatives des membres nommés, et comme il n'y en avait que très peu qui étaient précédemment servi comme législateurs, il avait à composer les comités avec ce qu'il considérait comme constituant les meilleurs éléments de la Chambre pour l'expédition des affaires, particulièrement en ce qui concernait le comité de ville.

En conclusion, l'orateur a dit qu'il ne montrait aucune propitiation à annoncer les membres du comité de ville, mais qu'il emploierait son temps à se consulter avec le Gouverneur et qu'il s'efforcerait de former ce comité avec les meilleurs éléments de la Chambre. Si ces nominations désappointent ceux qui ne seront pas désignés, elles seront du moins faites avec les meilleures intentions pour les intérêts bien compris de la ville.

Le secrétaire annonce les comités suivants :

Comités permanents de la Chambre.

Elections et Qualifications—McCullough, Pritchard, Dudenhoffer Haney, Morgan, Landry, Williams de Terrebonne.

Réclamations—Crain, Kavanaugh, Jones, Morgan, Davidson, Farmer, Allen.

Judiciaire—Billion, Farmer, Buchanan, Harris, Davidson, Richardson, Jeffrion.

Voies et Moyens—Farmer, Stringfellow, Ogden, Morel, Phillips, Kavanaugh, Dickerson, Essex, Allain.

Milice—Richardson, Buchanan, Newson, Armstrong, Diehl, Pierce, Heidenheim, Cayolle, Jaulens de Ste Marie.

Travaux Publics, Terres, Levées et Chemins de fer—Pope, Gibson, Archer, Herring, Dudenhoffer, Diehl, Allain, Landry, St Clair.

Corporations—Kavanaugh, Morel, Millaudon, Cosgrove, McDonald, Faulkner, Farmer, Morgan, Richardson.

Banques et Banquiers—Ogden, Atkins, Bulger, Cade, Leach, Young d'Iberie, Gardner.

Education Publique—Butler, Vincent, Varnado, Phipps, Shepherd, Lancaster, Vaughan, Tell, Baker.

Emoluments—McCain, Legendre, Mixon, Billion, Harris, Barry, Allain, McDonell, Hathaway, Frazier, Verret.

Impressions Publiques—Cosgrove, Crain, Davidson, Morgan, Jaulens de Ste Marie.

Affaires Paroissiales—Henry, Ogden, Fossel, Hall, Carley Letten, Baker, Tell, Cayolle.

Pénitencier. — Devereux, Robertson, Pope, Wise, Buchanan, Hathaway, Jones, Allain.

Relations Fédérales—Ives, Mahoney, Carven, Quinn, Tarlton, St. Clair, Williams, de Terrebonne.

Institutions Publiques de Charité et Bibliothèque d'Etat—Archer, Letten, Legendre, Lyons, Voorhies, Lancaster, Landry, Verret, Baker.

Décentralisation—Pierce, Cade, Cosgrove, McCain, Dudenhoffer, Shelton, Richardson.

Emoluments—Lapeyre, Stringfellow, Bouchia, Young de l'Iberie, Frank, Rouse, Frazier.

Pensionnés Civil, Mutuelle, Salvation, Carley, Smither, Young d'Iberia, Jackson de Ste Marie.

Conciliation—Mundy, Richardson, Baskin, Lancaster, Jeffrion, Diehl, Atkins, Allain, Landry.

Immigration et Commerce—Gibson, Varnado, Hall, McCain, Williams, Menchenon, Dickerson, St-Clair.

Santé publique et quarantaine—Jackson, Ball, Dillard, Archer, McLeary, McCullough, Herring.

Bâtisses publics et maison d'Etat—McDonald, Jones, Verret, Kleinpeter, Bateman, Leake, Carven, Jackson de Ste Marie, Heidenheim.

Alcoolisme—Pennel, Faulkner, Jones, Phillips, Atkins, Verret, Young d'Iberie.

Règlements—Mundy, Cosgrove, Ogden, Dorsiam, Allain, Hutchinson.

Menchenon—Stringfellow, Butler, Wise, Vinzant, M Isaey, Frazier, Gardner.

Agriculture — Vaughan, Carley, Williams, Young, Pothier.

Annonce de bills

Par M. Williams — Bill relatif à la rétribution des commissaires d'élection et des députés shérifs de service le jour de l'élection.

Par M. Varnado — pour la protection du gibier.

Par M. Stringfellow — Bill relatif aux Homesteads.

Par M. Locke—Secours pour ceux qui ont perdu leurs membres au 14 septembre 1874.

Par M. Buchanan — pour faciliter le choix des causes sur le rôle ordinaire de la Cour Suprême à la Nile-Orléans.

Par M. Heidenheim — pour définir et régler la pratique de la médecine et des nouveaux.

Aussi pour autoriser la ville de la Nile Orléans à clore certains cimetières dans l'intérieur de la cité.

Par M. Jones—pour rendre les associés-gérants de paroisse éligibles et définir leurs devoirs.

Par M. Williams —Bill pour la suppression du jeu.

Par M. Davidson—Pour suppléer aux papiers et documents détruits dans l'incendie de la maison de cour de Livingston.

Par M. Fossel—Bill fixant les droits des greffiers de cour dans tout l'Etat.

Par M. Robertson—Pour la réorganisation des jurés de police dans les paroisses de la campagne.

Pour faire une allocation pour reconstruire la maison d'Etat à Baton-Rouge.

Par M. Farmer—Bill relatif à la collection des taxes dans tout l'Etat.

Aussi pour réorganiser les Cours de district de l'Etat.

Par M. Crain—pour la révision de la charte de la ville de Shreveport.

Par M. Atkins—pour imposer une taxe sur les marchands de liqueurs.

Par M. Davidson—pour autoriser les chômeur publics de l'Etat.

Présentation de bills.

Par M. Letten —bill autorisant le conseil de ville de la Nile-Orléans et lui ordonnant de faire un budget basé sur la Mauvée de la taxe à 10 mills.

L'orateur décide que sous la constitution le bill ne peut être présenté qu'après un délai de trente jours, donné au conseil de ville.

Par M. Dudenhoffer—bill interdisant aux maîtres-ouvriers des équipages des navires étrangers de recruter les navires et de travailler sur les jetées et quais de la Nile Orléans.

Par M. Lucke—pour la protection des travailleurs et pour les protéger dans la collection de leurs gages.

La résolution de M. Harris pour nommer un comité chargé de prendre en considération la fourniture de membres artificiels aux soldats mutilés, est adoptée.

La Chambre s'ajourne au lendemain à midi.

1000 paires souliers pour hommes à 1.50 cent. à l'Abeille Bazar.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1880.

Température, temps chaud et nuageux à la ville ; pluie à Pensacola et Jacksonville. Baisse du baromètre suivie d'une hausse, temps généralement plus beau et avenant partout.

Température du 19 janvier 1880.

Thermomètre de C. DUFOUR, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	52	11
Midi	64	20
3 P. M.	70	21
9 P. M.	68	20

Mortalité de la semaine.

Lundi, 19 janvier, 11 h. 45 P. M.

Statistique (Bulletin du bureau de la santé).

Augusta, Ga.	71	Louisville, Ky.	64
Atlanta	68	Mobile, Ala.	66
Baltimore, Md.	71	Nashville, Tenn.	66
Charleston, S. C.	66	Natchez, Miss.	70
Chattanooga, Tenn	68	Norfolk, Va.	66
Cincinnati, O.	60	New Orleans, La.	74
Davenport, Iowa	45	Omaha, Neb.	45
Dubuque, Iowa	50	Pittsburgh, Pa.	60
Galveston, Texas	74	Portland, Or.	50
Helena	75	Savannah, Ga.	71
Keokuk, Iowa	50	St Louis, Mo.	56
Key West, Fla.	76	Vicksburg, Miss.	74
La Crosse, Wis.	43	Yankton, D. T.	34
Leavenworth, Kan.	63	Yankton, D. T.	34

Nombre des cas, décès et de l'âge moyen de chaque maladie.

Diphthérie	8.11	Nashville, Tenn	11.11
Fièvre, Ill.	40.00	Oswego, N. Y.	4.00
Cincinnati, O.	25.02	Omaha, Neb.	Aucun
Davenport, I.	3.05	Pittsburgh, Pa.	8.00
Keokuk, Iowa	7.00	Portland, Or.	1.00
La Crosse, Wis.	Aucun	Richmond, Va.	11.10
Leavenworth, K.	3.00	St Paul, Minn.	Aucun
Louisville, Ky.	8.00	Vicksburg, Miss.	2.00
Memphis, Tenn.	22.05	Wilmington, Mass	Aucun

Le Bureau du nivelage des eaux rapporte ce matin que le Mississippi a monté de 0.1 pied en 24 heures, et qu'il y a 3.4 pieds d'eau au-dessus du zéro de la jetée.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé :

MARIAGES—Andrew Bishop à Mlle J. Gaignon ; Robert à Mlle Mary Donohoe ; L. Cooper à Mlle Nora A. Johnson ; J. C. Crigel à Mlle Elizabeth Landsley ; M. F. Alexander à Mlle M. Augustina ; Scott Batty à Mlle Sophie Thaley ; J. J. Fitzgerald à Mlle K. Sweetman.

NAISSANCES—Mme J. V. Hosmer, un garçon, 18 déc.

Mme J. Rooks, un garçon, 14 jan.

" R. E. Clay, un garçon, 19 jan.

" J. Pegues, un garçon, 15 jan.

" G. Rooks, une fille, 15 jan.

" F. Livaudais, un garçon, 15 jan.

" F. D. Williams, un garçon, 5 jan.

" F. Perret, une fille, 12 déc.

DÉCÈS—M. John Pagel, 78 ans, Villeré, près William Kelly, 14 mois, 21 rue Franklin, côté sud.

Veuve Minnie Davis, 43 ans, 125 rue Zepagnol, native d'Angleterre.

Alice Herard, c. 1 an, 62 rue St-Antoine, native de la Nile-Orléans.

Sylvain Barriet, 58 ans, rue Dryades, près Poydras, natif de France.

J. T. Tremoulet, 5 mois, 279 rue Umsilines.

T. J. Seddon, 43 ans, coin Hôpital et Levée, natif de Boston.

Dr C. Cendevielle, 42 ans, 114 rue Bourbon, natif de la Nile Orléans.

Alexis M. Boisson, 23 ans, 515 rue Bienville, native de la Nile Orléans.

Patrick Skehan, 30 ans, 245 1/2 rue Perdido, natif d'Irlande.

Marjorie R. Wilson, c. 1 mois, coin St-Denis et Philip, native de la Nile-Orléans.

Thos. Davey, 45 ans, 27 rue Première, natif d'Irlande.

Mme V. Weed, 81 ans, rue St. Thomas, native d'Allemagne.

Chas. E. Borey, 39 ans, Canal près Broad, natif de France.

A. Alonzo, 5 jours, 134 rue Louisa.

Melissa Johnson, c. 4 mois, coin Clio et Claiborne, native de la Nile Orléans.

Anna Jones, c. 1 an, rue Annette, native de la Nile Orléans.

Mary J. Johnson, c. 4 jours, 181 rue Hautpine.

Amelia Davis, c. 40 ans, coin Prytania et Polymnie, native de la Louisiane.

J. O'Neil, 40 ans, 330 rue Liberté, natif d'Irlande.

C. Simmons, c. 45 ans, Jersey près Chartres, natif de Virginie.

Louise Alexis, c. 15 ans, 383 rue Dauphine, native de la Nile-Orléans.

J. Gallant, c. 28 ans, 2 2/3 rue Red Poydras, natif de l'Alabama.

O. Mayans, 56 ans, 576 rue de Chartres, natif d'Espagne.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 97 personnes, dont 10 de la phthisie pulmonaire, 6 de la pneumonie, 6 d'affections du cœur, 5 (petite enfants) de convulsions, 2 de l'inanité, 2 de la dysenterie, 4 de taches mentales, 2 de la vieillesse, 3 (vieillards) de débilité, 3 de la congestion cérébrale, 4 de trismus nascentium, 3 de l'apoplexie, 3 de la congestion, 1 de l'asphyxie. Ages : Au-dessous d'un an, 18 ; de 1 à 2 ans, 5 ; de 2 à 5 ans, 1 ; de 5 à 10 ans, 2 ; de 10 à 15 ans, 1 ; de 15 à 20 ans, 4 ; de 20 à 25 ans, 6 ; de 25 à 30 ans, 9 ; de 30 à 40 ans, 7 ; de 40 à 50 ans, 13 ; de 50 à 60 ans, 7 ; de 60 à 70 ans, 13.

NATIONALITÉS. — Américains, 1 ; Belges, 1 ; Anglais, 1 ; Français, 4 ; Allemands, 6 ; Irlandais, 14 ; Louisianais, 44 ; Russes, 3 ; Espagnols, 3 ; Suédois, 1 ; Autrichiens (autres que Lombardiens) 19 ; non déclarés, 1.

Il y a eu 12 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'Hôtel-Dieu, 1 à l'asile des aliénés, 2 à la prison de paroisse.

Les coroners ont délivré 14 certificats de décès. Il y en a 19 inscrits dans le bureau.

Il est mort 47 personnes du sexe masculin, y compris 14 de couleur ; 50 du sexe féminin, y compris 18 de couleur.

LA SÉANCE A HUIS CLOS DES MEMBRES DÉMOCRATES DE LA LÉGISLATURE POUR LE CHOIX D'UN SÉNATEUR.

Les membres démocrates de la Législature ont siégé, hier soir, à huis clos, dans la salle des Représentants, à l'effet de choisir un sénateur des Etats-Unis.

Les amis des différents candidats remplissaient tous les couloirs, où l'effervescence était à son comble.

Les uns pensaient que M. McEnery obtiendrait le plus de voix, d'autres étaient persuadés qu'il n'y aurait pas d'élection. Le bruit fut que deux tourade scrutin a étonné tout le monde.

Les membres étaient au nombre de 109 ; il fallait donc qu'un candidat obtînt 55 votes pour être proclamé l'élu de l'assemblée.

Les candidatures de MM. R. L. Gibson, J. McEnery, Lewis Texada, Don Caffrey, R. H. Lott et L. A. Wiltz avaient été posées.

Au premier tour du scrutin, M. Gibson a obtenu 49 votes, M. McEnery en a eu 37, M. Texada 9, M. Caffrey 8, M. Lott 3, M. Wiltz 1.

Au second tour, M. Gibson a eu 53 votes, M. McEnery 38, M. Texada 7, M. Caffrey 7, M. Lot 2.

L'assemblée, par un vote de 48 contre 47, s'est ajournée à mercredi soir.

Les représentants de la ville ont vainement essayé de choisir un candidat aux fonctions de juge de circuit pour quatre ans.

Les marchés particuliers.—Une lettre de l'avocat de la Ville.—M. Behan, administrateur du département du commerce a reçu, hier matin, de M. Farrar, avocat de la ville, la lettre suivante.

Monsieur—J'ai l'honneur de vous annoncer que toutes les injonctions présentées, à la sixième cour de district, en faveur des propriétaires des marchés particuliers, sont définitivement repoussées, et que le décret est irrévocable, les parties intéressées—à l'exception de François Lamarque—n'ayant pas interjeté appel.

Comme ceux qui, au nombre de douze, avaient obtenu les injonctions, étaient le plus en évidence, et comme la municipalité ne pouvait pas agir contre eux, je vous ai conseillé, il y a quelque temps, de ne pas mettre à exécution les injonctions que la quatrième cour de district avait accordées à la ville contre tous les autres propriétaires de marchés particuliers.

Je vous ai donnée conseil, car il me semblait injuste de permettre à quelques-uns de violer la loi impunément et de punir d'autres coupables de la même infraction.

Il n'existe maintenant aucun obstacle à l'exécution des ordonnances.

Je vous recommande de l'ajourner à samedi prochain, au soir, afin que tous les intéressés aient le temps de se transporter aux marchés publics.

Je suis, etc.,

E. H. FARRAR,
Avocat de la ville.

M. Behan agira en vertu de la clause de l'ordonnance 4798, A. S.

La mise à exécution est renvoyée à dimanche matin.

Le Bureau de Police s'est réuni hier soir sous la présidence du maire.

Le surnuméraire Love Adams, du premier precinct, a été condamné à perdre trois jours de paie, pour conduite indigne d'un officier, il a été trouvé ivre, le 14 du courant, à six heures du matin, au coin des rues Dryades et Gravier.

Le bureau a remis à lundi prochain l'accusation de conduite indigne, portée contre l'officier Ed. Gibbons, du premier precinct.

Le policeman J. Anstedt, du cinquième precinct, a été condamné à perdre cinq jours de paie, pour négligence.

Le policeman P. R. Emmerson, du sixième precinct, a été condamné à perdre un jour de paie pour la même faute.

Le policeman W. A. Boynes, du huitième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour la même faute.

Le bureau a remis à sa prochaine réunion, l'affaire du policier J. F. Eibert, accusé de négligence.

Le maire, de la part des administrateurs, a invité le bureau à se joindre à eux jeudi prochain, à dix heures et demie du matin, pour discuter la question de la paie de la police en 1880.

Le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

La batterie C de Cofield—enlèvement d'artillerie d'Orléans donne son premier grand bal militaire, pour jeudi, 29 janvier, à Hook and Ladder Hall, Dumaisnville.

Nous prions le comité d'agréer nos remerciements pour les invitations qui nous ont été adressées.

Arrestations.—James Schumway du J. H. Baker, et Charles Martin ou Thompson sont, on le sait, accusés, par le colonel R. A. Bray d'obtention d'argent sous de faux prétextes. Le colonel, qui tient au bureau de prêts sur gages à l'enseigne des trois Boules et Bretelles, prétend, a acheté d'eux un lingot de cuivre en croyant en acheter un d'or. Nous avons dit qu'ils avaient été traduits devant le juge Miltenberger.

Après avoir fourni un cautionnement lis ont été relâchés mais le chef de la police ayant été informé qu'un deuxième cautionnement avait été accusé, dans un Etat, d'une opération semblable à celle qui avait motivé son arrestation, il l'a fait arrêter de nouveau par les officiers Mike Hennessey, Dave Hennessey et Pecora, qui les avaient découverts la première fois. Conduits devant le juge Bierchen sous prévention de vétéo soustraits à la justice, le magistrat a fixé à cinq cents piastres le cautionnement de chacun d'eux. Au moment où ils allaient sortir de l'enceinte de la cour, les officiers sont venus les déclarer prisonniers de leurs serviteurs. Le magistrat n'a pas augmenté le cautionnement et a accepté la signature de M. Thomas O'Brien. Le bruit court que beaucoup de personnes s'intéressent à ces inculpés.

Nominations.—Le Sénat a confirmé, itérmatin, les nominations suivantes, que le gouverneur Wiltz lui a transmises le 17 du courant :

L. O. Hacker juge de paix du sixième ward de la paroisse Iberie, en remplacement de L. C. Allison, démissionnaire.

Thomas N. Brudden notaire public de la paroisse Bossier.

Emile Gorod percepteur de taxes de la paroisse Caldwell, en remplacement de W. B. Grayson, démissionnaire.

John W. Pitts voyer de la paroisse De Soto.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, William W. Beasley, accusé de meurtre de Mme Missouri Jane Hébert, s'est déclaré innocent. Le juge l'a renvoyé en prison. Il a tué Mme Hébert le 4 décembre 1879 et le grand jury a trouvé lieu à le poursuivre le 16 janvier 1880.

Le jugement de Catherine Brehop, accusée de grand larcin ; celui d'Ernest Raymond, accusé de faux ; celui de Maggie Williams, accusée de coups de poignards—ont été remis indéfiniment.

M. Joseph P. Horner, caution de Berry Russell, qui est accusé de détournement de fonds, a retiré sa signature, et M. Henry Otis le remplace. Le cautionnement est de cinq mille piastres.

Ce matin à une heure moins le quart, quand le rapporteur de l'*Abeille* est parti de la cour supérieure criminelle pour aller au feu, l'affaire du Dr Henry P. Wahl, accusé de tentative d'incendie, se plaidait. Vu l'heure à laquelle il est revenu du feu, il n'a pu savoir le résultat de l'affaire.

A la première cour de district, Jeff. Thompson est accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un.

Lucie Valcour, c., Henry Bordes, Henry Johnson ou Jamison, c., Louis Marcelet et Wm Ferguson, c., se sont reconnus coupable de larcin.

Henry Hanneman s'est reconnu coupable d'assaut et batterie. Le juge n'a pas encore prononcé la sentence.

John Trainor, Andrew Rebey, c., Pepen Williams, c., accusés de larcin ; Joseph Simpson, c., d'assaut et batterie ; Pat. Shannon, d'obtention d'argent sous de faux prétextes ; Jean Baptiste, c., accusé de s'être introduit, nuitamment, dans une maison—se sont déclarés innocents.

Cours de District.—A Mme Adèle Lavigne, épouse de M. Stanislas L. St. Cyr, autorisée, par un décret de la deuxième cour de district, à emprunter seize cents piastres pour payer certaines dettes, a été autorisée, par décret de la cinquième cour à donner une hypothèque et à signer les billets hypothécaires.

Royal A. Bray réclame à J. W. Schumway et Charles Martin la somme de quatre cent cinquante piastres, reliquat d'une somme de douze cent piastres qu'ils lui ont prêté en argent en ayant recours à de faux prétextes. Le demandeur croit que le commis de la police, ou M. George Dutrust, commis de jour du premier precinct, a en sa possession un bouton de chemise en diamant et de l'argent apparaît à défendeur. La pétition demande un ordre de séquestre.

Le jury a acquitté William Cajin, accusé d'avoir blessé Joseph Jefferson, dans la rue Girod, entre les rues Remparts et Dryades, le 18 août dernier.

—A la deuxième cour, la succession de Mme Frances Duncan Conrad, Vve de Benjamin A. Walthael, celles de Mme Elizabeth Ritz Moro, Vve de John Culbertson, de Joseph Hamilton Brugier et d'Alexander Troy ont été ouvertes ; Francis A. Gonzales jr. et Mlle Marie A. Culbertson ont été émancipés.

Cour du juge Miltenberger.—M. Ed. Sillan (au restaurant Antoine) s'est présenté, hier matin, devant le juge Miltenberger, et a formulé, contre M. A. Fuselier, domicilié au No 43 de la rue Bourbon, la plainte suivante : "D'après les informations reçues—le 17 janvier 1880, à environ trois heures de l'après-midi, au coin des rues Bienville et Bourbon, dans la juridiction de cette cour, A. Fuselier a assailli, frappé et battu Emile Sillan, contrairement à la classe 796 des Revised Statutes."—Cautionnement de trois cents piastres.

Ophélia Alexander et Marie Batiste, accusées du meurtre d'un enfant de 14 mois, fils d'Andry Dairs, ont été envoyées en prison en attendant l'interrogatoire.

Constant Manuette, accusé d'assaut à main armée, a dû fournir un cautionnement de cinq cents piastres.

Henry Rasoé, même opération et même cautionnement.

Constant Manuette et Henry Rasoé, accusés de port d'armes cachées, ont dû fournir chacun un cautionnement de mille cinquante piastres.

George Haas, accusé, par son père, de lui avoir volé cent quarante piastres en or, a comparu devant le juge, qui a exigé de lui un cautionnement de cinq cents piastres.

Thompson Dean, accusé de petit larcin, a donné une caution de deux cinquante piastres.

John Peterson, accusé d'assaut dans l'intention de commettre un vol, a dû fournir un cautionnement de quinze cents piastres.

James Thomas, accusé de petit larcin, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Lewis Carrière, accusé de port d'armes cachées, a dû donner un cautionnement de deux cent cinquante piastres.

R. J. Hertzée, accusé d'assaut à main armée, a été acquitté.

Randall Ambroise, accusé d'avoir enfoncé la première clause de l'ordonnance 5046, a été mis en cautionnement de cent cinquante piastres.

Réunion des jurymen des compagnies de pompiers.—Les *jurymen* des compagnies de pompiers se sont assemblés, hier soir, à sept heures et demie, à l'Hôtel de ville. M. O'Donnor, ingénieur en chef, présidait la réunion.

M. O'Connor a dit que le but de la séance était de prendre les mesures nécessaires en vue de la célébration du 4 mars.

Sur motion, M. Isaac N. Marks a été élu grand marshal par acclamation.

Il a été décidé que la procession passera par les mêmes rues que l'année dernière.

La compagnie Volunteer No 1 a été invitée à marcher en tête de la procession.

Les compagnies de Jefferson, d'Algier et de Gretna ont été invitées à prendre part à la célébration.

Il a été décidé que le programme de la fête sera publié, trois fois—le dimanche, le mardi et le jeudi précédents—dans le *Picayune*, le *Times*, le *Democrat*, l'*Abeille*, la *Gazette Allemande* et la *City Item*.

L'assemblée a résolu que la procession partira de la rue du Canal à dix heures du matin, et que toute compagnie qui s'en séparera avant l'heure indiquée sera condamnée à une amende.

M. Marks a lu une lettre de M. James W. Golladay, secrétaire du State Firemen's Association du Texas. M. Golladay demande si la société serait reçue dans la procession dans le cas où elle viendrait à la Nouvelle-Orléans. Elle se compose de cinquante-une compagnies et compte deux mille hommes. M. O'Connor a été chargé de l'invitée.

M. O'Connor a parlé des incendies qui éclatent à bord des navires. Il a fait observer qu'aussitôt qu'un feu est aperçu, les pompiers se rendent à bord dans l'espoir d'obtenir le sauvage—frais de sauvetage. Il demande que les pompiers n'abandonnent d'aller à bord, à moins d'y être appelés, car d'après une décision de la Cour des Etats-Unis, un capitaine étant maître à son bord, peut les empêcher d'y monter. Le chef des ingénieurs a mentionné les quartiers où peut surgir ; il a dit au foreman que le devoir de la première compagnie qui arrive sur les lieux est de charger de l'eau et d'en fournir aux autres. Il a exprimé le désir qu'à l'avenir les pompiers commencent de se jeter de l'eau, car cette habitude pourrait amener des conflits regrettables.

M. Marks a prié les représentants des journaux d'inviter les personnes habitant les rues par lesquelles la procession doit passer, à avoir sur les fenêtres des rafraîchissements et des bouquets d'eau pour les pompiers.

Les impressions de la ville.—Les soumissions pour les impressions de 1880, ont été décachetées, hier, à midi, dans le salon du maire.

Nicholson & Cie, du "Picayune" offre de les exécuter à raison de vingt-quatre sous par cent de cent mots, pour la première insertion, et de quatre sous par chaque insertion subséquente.

Le "Times" demande vingt sous par carré pour la première insertion et huit sous pour chaque insertion subséquente.

Le "Democrat" offre de les exécuter à raison de vingt sous par carré de cent mots, pour la première insertion et de cinq sous pour chaque insertion subséquente.

Incendie.—Hier, à quatre heures et demie, un incendie a éclaté dans les dépendances de la pharmacie située au coin des rues Louisa et Grande-Hommes et appartenant à M. Von Gebers, qui l'habite. Les dégâts s'élèvent à trois cents piastres.

Le bâtisse est assurée pour cinq mille trois cent soixante-dix piastres à la compagnie d'assurance Teutonia.

L'incendie est attribué à l'explosion d'un appareil de distillerie.

MM. Schwartz et Gen. Rose, en essayant d'éteindre les flammes, ont été gravement brûlés à la figure et aux mains.

L'alarme a été donnée à la boîte No 612.

Autre incendie.—Ce matin, à une heure moins le quart, un incendie a éclaté dans une maison située au coin des rues Adams et Grande-Hommes, près les Casernes, et appartenant à M. Jean Marie Regnault. Le bâtisse a été entièrement détruite.

Les flammes ont gagné la vacherie de M. Sarpaldi attenante à la maison ; elle a aussi été la proie des flammes ; on a pu sauver toutes les vaches.

La perte occasionnée par cet incendie est évaluée à deux mille cinq cents piastres. Les bâtisses et la vacherie étaient assurées pour mille piastres à la compagnie des Pompiers.

Le rapporteur de l'*Abeille* n'a pu savoir des personnes présentes la cause de l'incendie.

Paragraphes.—C'est sur l'article 175 de la nouvelle constitution qu'est basé le projet de loi que M. Lanier, représentant du nouveau ward de la Nile Orléans vient d'annoncer. La Législature, dit l'article, devra à sa première session, adopter des lois pour protéger les travailleurs employés aux bateaux, rues, routes, chemins de fer, canaux et autres travaux semblables, contre le non paiement, par les entrepreneurs et les sous-entrepreneurs, des salaires courants, lorsque ceux-ci seront dus, et pour rendre responsable du paiement des dits salaires toute corporation, la compagnie ou le propriétaire du profit résultant du travail sera été exécuté.

—Joe Lewis et Ben. Franklin, hommes de couleur, se sont battus au café Gross Light, No 51 de la rue Delta. Le premier a reçu un coup de poignard au visage. La blessure est grave. Franklin s'est enfui.

—Hier soir, à sept heures et demie, une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion pendant qu'on la remplissait sur la galerie de la boutique du barbier, John Desmoines, située au coin des rues Marais et St Pierre. Les flammes ont été promptement éteintes sans aucun dégât.

—Deux messieurs ont vu, dans une promenade qu'ils faisaient sur la Levée, le pied de la rue St Pierre, une nègresse lancer un paquet dans le fleuve. Lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle avait été observée, elle s'est mise à courir dans la direction de la rue Ste Anne et a disparu dans l'obscurité, parmi les tables du marché français. Quelques heures plus tard, on a trouvé le cadavre d'un enfant flottant dans le fleuve, vers bois de Vyne droit où l'inconnue avait jeté le paquet. La police, d'après le signalement que lui ont donné les témoins, a arrêté une femme de couleur—Ophelia Alexander. Elle a également amené au poste une négresse du nom de Betsy Baptiste. Le coroner a fait la levée du corps. Les inculpées resteront en prison en attendant le résultat de l'enquête.

—Une lampe que Mme Mullen, domiciliée au No 258 de la rue de la Douane, remplissait d'huile de charbon, a fait explosion ; James Jones, homme de couleur, a reçu des blessures qui prévoient les dommages, mais n'ont brûlé les mains. Les brûlures, heureusement, ne sont pas graves.

—La société de bienfaisance de l'armée du Nord de la Virginie se réunit, de main, à l'Odd Fellows Hall.

—Le feu a détruit une partie du toit de la maison No 15 de la rue Neuvième, et un hangar situé derrière le magasin de comestibles de M. John Happy, encouragure des rues Première et Fulton. Les dégâts sont insignifiants.

—A une élection d'officiers présidée par le capitaine Duncan Bailly Blanchard, le batterie D du régiment d'artillerie d'Orléans, a nommé M. Léon Valas capitaine de la batterie à l'unanimité. Après l'élection le nouveau capitaine a cordialement invité la compagnie à prendre des rafraîchissements au café des Variétés, coin Canal et Dauphine. Le lieutenant est commandé par les officiers suivants :

Capitaine, L. Palas.
1er Lieutenant Sr., Jos. Cresend.
1er " Jr., E. Massey.
2nd " " J. B. Retz.
Sergt-Major, Julien Lafon.
Sergt-Fourrier, Stanislas Arnould.
1er Sergent, L. Gruber.
2e " E. Brot.
3e " H. Fritz.
4e " J. Cessaux.

—Hier matin à onze heures et demie, un petit nègre, âgé de sept ans, est tombé en montant sur les marches d'un navire en coin des rues Hutchins et Magnolia ; son barrette de décalaquement qui pesait dans le moment lui a fermé hermétiquement le pied gauche. Il a été transporté à sa résidence au coin de la rue Lesseal et de l'Avenue de la Louisiane.

—La cour suprême de l'Etat a refusé une nouvelle audition de cause dans les groupe que le New Orleans City Railroad Company a intenté au bureau d'assessement. Elle n'a accordée dans l'action que M. Morris Ranger intente au maire et aux administrateurs de la Nouvelle Orléans.

—L'hon. Woods, de la cour de district des Etats-Unis, était attendu en ville hier soir.

—Le bureau de poste recevra jusqu'à demain, mercredi, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier, par le steamer Harris, pour Brownsville et Brasos Santiago.

—M. J. Dawe, n'a pas voulu laisser jouer ses deux chiens, qui avaient mordu Miles Moille Kerns et Jennie Goodwin, à leur domicile des rues Troisième et St. David.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $76,693 54, dont $1,804 98 provenant du département du revenu intérieur, $1,447 en or, $577 17 en argent, et $1324 en billets, provenant de la douane, $68,354 28 du bureau de poste, $65,156 11 de différentes sources.

—Les drapeaux de tous les bateaux à vapeur actuellement dans le port ont flotté, hier, à mi-mât en témoignage du respect pour la mémoire d'un des plus anciens capitaines du fleuve, James M. White, qui vient de mourir dans son village natal, Clover Port, Kentucky. Un des magnifiques palais flottants du Mississippi porte le nom du défunt.

Ventes inscrites aux bureaux de l'assesseur des aliénations :

M. O. Gaudin (ses institution à T. W. Robinson, un terrain et améliorations, compris entre les rues Hagnedorn, Pompéi, Camp et Calliope, mesurant 37 pieds de face à la rue Magnolia sur 120 pieds de profondeur.

Et même à Geo. H. Hermann, un terrain et améliorations situés entre les rues Dumaine, Bourgat, Clinton et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 80 pieds.

Vente du shérif (Venve R. Lockett) ... $5,275
Nouvel Bank of Louisiana, un terrain et améliorations situés au coin des rues Levee, Ursulines, Chartres et St-Philippe, mesurant 20 pieds face à la rue Ursulines sur 71 pieds de profondeur ... $1,500

J. F. Gairanch à V. Hubert, un terrain et améliorations, compris entre les rues Roman, Gentilly, Colombe et Lahorde, mesurant 21 pieds face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur ... $7,150

B. F. Dupuyes à veuve E. Schmitz, un terrain avec améliorations, borné par les rues Esplanade, Grand, Ursulines et Mandeville, mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 116 pieds de